



## REGLEMENT DES CHAMPIONNATS D'ALSACE HUNTER 2017

### **1. GENERALITES**

**PRINCIPE** : les Championnats/Critérium d'Alsace Hunter se courent sur un concours unique sur 2 épreuves ou 1 épreuve mixte.

#### **EPREUVES :**

- « Style critérium » : Style 0,80 m **et** 0,90 m.
- « Style championnat » : Style 1,00 m **et** 1,10 m.
- « Jeunes Chevaux » : 4 ans (x2) – 5 ans (x2) – 6 ans (x2).
- « Amateur » : Epreuve Amateur 3 Mixte
- « Club 3 » : Club 3 Mixte Maniabilité et Imposés.
- « Club 2 » : Club 2 Mixte Maniabilité et Imposés.
- « Club 1 » : Club 1 Mixte Maniabilité et Grand Prix.

### **2. QUALIFICATIONS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION**

#### **- CAVALIERS**

. **Epreuves « Club »** : les cavaliers concourant dans ces Championnats sont classés individuellement et par équipes (la composition des équipes est à communiquer au secrétariat du CRE ALSACE au plus tard le vendredi de la semaine précédant celle des Championnats). 3 chevaux par équipe. Possibilité de ne courir qu'un Championnat. Déclaration à faire avant le début des épreuves auprès du Jury : à défaut de déclaration, c'est le niveau le plus élevé qui sera pris en compte.

. **Epreuves « Style »** : possibilité de courir le Critérium et le Championnat avec des chevaux différents.

#### **- EQUIDES**

. 4 ans et plus pour les épreuves 0,80 m et 0,90 m. 5 ans et plus pour les épreuves 1,00 m et 1,10m.  
. Un seul Championnat par jour (sauf pour les épreuves « Club » dans lesquelles un équidé peut courir dans 2 niveaux de Championnat différents).

. En Style : 4 chevaux autorisés dont 2 pour le Championnat.

Déclaration du ou des chevaux autorisés avant le début de la 1<sup>ère</sup> épreuve du Championnat concerné.

### **3. TITRES ET CLASSEMENTS**

- En Style, le couple cheval/cavalier totalisant le plus grand nombre de points est déclaré Champion d'Alsace ou 1<sup>er</sup> du Critérium.

- En Amateur, le couple cheval/cavalier totalisant le plus grand nombre de points est déclaré Champion d'Alsace.

- En Club, le cavalier totalisant le plus grand nombre de points est déclaré Champion d'Alsace. Un classement par équipes sera établi par addition des points obtenus par les cavaliers composant chaque équipe.

Le concours Hunter programmé à COLMAR du 10 au 11 juin 2017  
sera attributif des titres de champions d'Alsace et vainqueur du critérium.

**En cas de litige, seul le CREA sera habilité à juger en dernier ressort.**